Ville de Mont-Saint-Hilaire

Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENTS NUMÉROS 1348 ET 1349

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, tenue le 16 octobre 2023, le conseil a adopté les règlements suivants :

- Règlement numéro 1348, intitulé: **« Règlement décrétant l'acquisition par la Ville de Mont-Saint-Hilaire d'une partie de l'immeuble portant le numéro de lot 3 271 281 (zone AF-18) au cadastre du Québec au montant de trois millions cinq cent quatre-vingt-deux mille cinq cent soixante-et-un dollars (3 582 561,00 $) pour des fins de conservation et autorisant le paiement d'honoraires professionnels et décrétant un emprunt de un million deux cent dix-huit mille dollars (1 218 000,00 $) nécessaire à cette fin ».**

- Règlement numéro 1349, intitulé: **« Règlement décrétant l'acquisition par la Ville de Mont-Saint-Hilaire d'une partie de l'immeuble portant les numéros de lots 4 746 082 (PTIE) et 4 746 083 (zone AF-19) au cadastre du Québec au montant de quatre millions huit cent quatorze mille cent trente dollars (4 814 130,00 $) pour des fins de conservation et autorisant le paiement d'honoraires professionnels et décrétant un emprunt de un million sept cent dix mille dollars (1 710 000,00 $) nécessaire à cette fin ».**

Ces règlements ont reçu les approbations requises par la loi comme suit :

- par les personnes habiles à voter lors de la procédure d'enregistrement tenue du 24 au 26 octobre 2023.
- par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 18 décembre 2023.

AVIS PUBLIC est de plus donné que tous les intéressés pourront prendre connaissance de ces règlements sur le site Internet de la Ville au www.villemsh.ca ou en obtenir une copie en effectuant la demande par courriel à l'adresse suivante : greffe@villemsh.ca ou par téléphone au 450 467-2854, poste 2218, et que lesdits règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,
Ce 21 décembre 2023

(S) *Anne-Marie Piérard*

Me ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate
GREFFIÈRE